



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Disposition en vue d'un dépistage systématique de covid dans les écoles

Question écrite n° 40464

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'importance d'un dépistage systématique de la covid dans les écoles. Selon les bulletins mensuels accessibles sur le site du ministère de l'éducation nationale, en moyenne 230 000 tests salivaires ont été faits sur les élèves et personnels entre les 15 mars et 28 juin 2021. Ces tests hebdomadaires représentaient en moyenne 1,7 % des effectifs d'élèves et personnels. L'objectif communiqué par le ministre avec 300 000 tests par semaine à la mi-mars 2021 n'a été rempli qu'une seule fois, la semaine du 17 au 25 mai 2021, avec seulement 2,6 % des effectifs testés. Ces chiffres représentent une toute petite fraction de ce qui s'est fait au Royaume-Uni ou en Autriche. Dans son avis du 19 avril 2021, le Conseil scientifique montre que, dans les deux pays cités, les élèves y sont testés une à deux fois par semaine. Au Royaume-Uni, chaque élève a réalisé 3 auto tests à l'école et a reçu deux tests à faire à la maison chaque semaine au deuxième trimestre 2021. La fréquence était 100 fois supérieure à ce qui a été fait en France. En Autriche, les élèves de l'école primaire ont été testés à l'école deux fois par semaine et les 10-18 ans ayant des horaires aménagés ont été testés une fois par semaine. Environ 1,4 million de tests ont été réalisés chaque semaine. C'était six fois plus de tests qu'en France pour une population 8 fois moins importante. Or les travaux de Vittoria Colizza (INSERM) et Alain Barrat (CNRS) montrent qu'un dépistage deux fois par semaine permettrait de réduire de 75 % le nombre de cas dans les écoles dans le cadre d'une démarche systématique. La piètre performance du ministère de l'éducation nationale en matière de tests est incompréhensible alors que la stratégie est de garder les écoles ouvertes le plus longtemps possible. C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures qui seront mises en œuvre dès la rentrée scolaire 2021 pour que la France déploie des tests de façon systématique. En complément, il souhaite disposer d'un état des lieux des investissements faits pour améliorer la ventilation des établissements (capteurs de CO2, filtres) sur une base mensuelle et départementale, faisant apparaître ce qui relève des écoles publiques et de l'enseignement privé.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40464

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5953

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)